CAPEYRON NORD
FORMATION CACES® - SECURITE EN ENTREPRISE

3 rue vert Castel 33700 MERIGNAC
Route d'Asques 33240 CUBZAC LES PONTS
Tel : 05.57.21.64.70
Mail : contact@caces-bordeaux.fr

Conditions Générales de Services Professionnels

Définitions

Les termes entre guillemets énumérés au présent article ont, pour l'application des présentes conditions générales de services, la signification qui leur est donnée ci-après :

- « **Action de Formation** » : ensemble des Séances de Formation prévues pour la réalisation d'une Formation.
- « **CGS** » : conditions générales de services.
- « **Client** » : personne physique ou morale, publique ou privée, qui, agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, commande une Formation.
- « **CER** » : Centre de Formation Nord SAS, au capital de 10 000 euros, 801 196 528 RCS Bordeaux, dont le siège social est à 3 RUE VERT CASTEL 33700 MÉRIGNAC prise en son établissement 3 rue Vert Castel 33700 Mérignac et Route d'Asques 33290 Cubzac Les Ponts, téléphone : 05.57.21.64.70, adresse électronique : contact@caces-bordeaux.fr, numéro de TVA intracommunautaire : FR18801196528.
- « **Formation** » : formation dispensée par le Centre de Formation Capeyron Nord ou formation dispensée pour par l'un de ses sous-traitants.
- « **OPCO** » : organisme paritaire collecteur agréé.
- « **Séance de Formation** » : unité temporelle constituée d'une ou de plusieurs heures consécutives consacrée à la réalisation d'une Formation.
- « **Site Internet** » : site Internet accessible à l'adresse électronique FORMATION CACES BORDEAUX.
- « **Supports Pédagogiques** » : documents et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme, utilisés dans le cadre d'une Formation.
- « **Stagiaire** » : personne physique bénéficiant effectivement d'une Formation commandée par un Client.

Objet

Les CGS régissent les relations entre le Centre de Formation Capeyron Nord et tout Client. Les CGS en vigueur au moment de la commande d'une Formation par un Client prévalent sur toutes conditions générales ou particulières du Client, elles annulent et remplacent le cas échéant les CGS ayant pu régir les relations antérieures entre le Centre de Formation Capeyron Nord et ce Client.

Le fait pour un Client de commander une Formation implique son adhésion préalable aux CGS en vigueur au moment de sa commande. Le Client déclare avoir pris connaissance des CGS en vigueur préalablement à la confirmation de sa commande et les accepter intégralement et sans réserve.

Le Centre de Formation Capeyron Nord se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des CGS. En cas de modification, la version modifiée des CGS s'applique, à compter de sa mise en ligne sur le Site Internet, à toute commande de Formation intervenue postérieurement à cette mise en ligne.

Formations

1. Devis

Sauf stipulation expresse contraire, les devis et propositions écrites de Formation adressés à un Client sont valables pendant une période de **1 mois** à compter de leur date d'envoi à ce Client.

Tout Client acceptant un devis valable s'engage à conclure avec les contrats éventuellement prévus le cas échéant par la législation et la réglementation applicables.

2. Disponibilité

Les Formations sont proposées aux Clients dans la limite des ressources dont dispose le centre. En cas d'indisponibilité d'une Formation qu'il a commandée, le Client en est informé dans les meilleurs délais. Le Client dispose alors de la faculté d'être remboursé du prix de la Formation à proportion de sa contribution financière effective et personnelle à l'achat de la Formation. Ce remboursement intervient dans un délai de trente (30) jours à compter de la demande de remboursement du Client.

3. Modifications

Le centre de formation peut unilatéralement décider de remplacer un formateur affecté à une Formation par un autre formateur.

En outre, lorsqu'il n'a pas été expressément convenu qu'une Formation est exclusivement destinée à un seul et même Client, le Centre de Formation Capeyron Nord peut unilatéralement décider de fusionner les effectifs de plusieurs Formations pendant toute ou partie de la durée d'une Formation.

Le cas échéant, ces modifications ne pourront donner lieu à aucune réduction de prix, ni aucun remboursement ou versement d'une indemnité de quelque nature que ce soit.

4. Refus de commande

Le centre se réserve le droit de refuser toute commande de Formation d'un Client qui resterait débiteur de sommes impayées relatives à une ou plusieurs précédentes commandes de Formation.

5. Obligations du Centre de Formation

Le Centre de Formation Capeyron Nord s'engage à mettre en œuvre toute la diligence requise pour l'exécution de l'ensemble des prestations à sa charge et à dispenser toute Formation conformément aux règles de l'art.

Le Centre de Formation Capeyron Nord est responsable, à l'égard tant des Clients que des tiers, des Formations qu'elle dispense, de son personnel et de ses sous-traitants.

6. Obligations du Client

Le Client s'engage à vérifier que chaque Stagiaire satisfait aux prérequis éventuellement exigés pour suivre une Formation.

En outre, le Client se porte fort de l'engagement de tout Stagiaire à suivre assidûment les Formations auxquelles il est inscrit et à respecter les programmes, plannings, horaires, règlement intérieur, ainsi que toute autre règle ou recommandation relative au déroulement des Formations, dont le Client et/ou le Stagiaire aura reçu communication par le Centre de Formation Capeyron Nord.

7. Annulation ou report à l'initiative du Centre de Formation

Le Centre de Formation Capeyron Nord se réserve le droit d'annuler, de suspendre ou de reporter une ou plusieurs Séances de Formation pour des raisons pédagogiques et/ou d'organisation.

En cas d'annulation à l'initiative du Centre de Formation Capeyron Nord, les sommes qui ont été déjà versées par le Client lui sont remboursées après déduction, le cas échéant, des sommes correspondantes à des prestations déjà réalisées, et à proportion de la contribution financière effective et personnelle du Client à l'achat de la Formation.

En cas de report à son initiative, le Centre de Formation Capeyron Nord propose au Client de nouvelles dates pour la tenue des Séances de Formation reportées. Si le Centre de Formation Capeyron Nord et le Client parviennent à s'accorder sur un nouveau calendrier de formation, les sommes déjà versées qui ne correspondent pas à des prestations déjà réalisées sont imputées sur le prix des séances de Formation reportées. Si le Centre de Formation Capeyron Nord et le Client ne parviennent pas à s'accorder sur un nouveau calendrier de formation, les sommes déjà versées qui ne correspondent pas à des prestations déjà réalisées sont remboursées au Client à proportion de sa contribution financière effective et personnelle à l'achat de cette Formation.

En tout état de cause, l'annulation ou le report d'une ou plusieurs Séances de Formation à l'initiative du Centre de Formation Capeyron Nord pour des raisons pédagogiques et/ou d'organisation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

8. Annulation ou report à l'initiative d'un Client

a. Annulation ou report d'une Action de Formation

Toute demande d'annulation ou de report d'une Action de Formation doit être formée par écrit et adressée au Centre de Formation Capeyron Nord. Les demandes d'annulation ou de report verbales ne sont pas acceptées.

Une Action de Formation peut être annulée ou reportée sans frais pour le Client, si la demande écrite d'annulation ou de report parvient au Centre de Formation Capeyron Nord au moins quinze (15) jours ouvrés avant le début de cette Action de Formation.

En cas d'annulation ou de demande de report, à l'initiative d'un Client, d'une Action de Formation moins de quinze (15) jours ouvrés avant le début de cette Action de Formation, le Client s'engage à payer au Centre de Formation Capeyron Nord les sommes suivantes, à titre de dédommagement forfaitaire :

- Si la demande écrite d'annulation ou de report parvient entre sept (7) et quatorze (14) jours ouvrés avant le début de cette Action de Formation : 30 % du prix total de l'Action de Formation.
- Si la demande écrite d'annulation ou de report parvient entre un (1) et six (6) jours ouvrés avant le début de cette Action de Formation : 50 % du prix total de l'Action de Formation.
- Si la demande écrite d'annulation ou de report parvient à moins d'un (1) jour ouvré avant le début de cette Action de Formation : 100 % du prix total de l'Action de Formation.

Si, au moment de la demande d'annulation ou de report, le Client a déjà payé à tout ou partie du prix de l'Action de Formation en cause, le Centre de Formation Capeyron Nord conserve les sommes qui lui ont été déjà versées dans la limite du montant qui lui est éventuellement dû en application du présent article. Si les sommes déjà perçues par le Centre de Formation Capeyron Nord à titre de paiement partiel du prix de l'Action de Formation en cause sont inférieures au montant qui lui est dû, le cas échéant, en application du présent article, le Client s'engage à payer sans délai le solde au Centre de Formation Capeyron Nord.

Les demandes de report sont traitées par le Centre de Formation Capeyron Nord sans garantie de résultat. Si aucun report n'est possible dans un délai de six (6) mois à compter de la date initialement prévue pour la première Séance de Formation, l'Action de Formation concernée sera considérée comme définitivement annulée.

b. Annulation ou report d'une Séance de Formation

Les Séances de Formation ne peuvent pas être reportées à l'initiative du Client.

L'annulation ou la demande de report d'une Séance de Formation par le Client ne peut donner lieu à aucun remboursement, ni aucune réduction de prix.

Annulation ou report dans le cadre d'un contrat conclu avec un particulier

Le particulier dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à partir de la signature du contrat. En cas d'absence ou d'annulation hors de ce délai, une partie du paiement ou la totalité du paiement de la formation sera exigible.

Pour se faire, il doit adresser une lettre par courrier recommandé à la direction du Centre de Formation Capeyron Nord.

9. Force majeure

Si, par suite de force majeure, une Formation commandée par le Client ne peut être effectivement dispensée par le Centre de Formation Capeyron Nord, le Client peut rompre le contrat relatif à cette Formation conclu avec le Centre de Formation Capeyron Nord. Dans ce cas, seul le prix des prestations effectivement dispensées sera payé.

Prix – Facturation – Paiement

Les prix indiqués sur les devis du Centre de Formation Capeyron Nord et ses propositions écrites de Formation sont exprimés en euros, fermes et définitifs, et couvrent les prestations expressément décrites dans ces devis et propositions écrites de Formation, ainsi que, sauf mention contraire expresse, les éventuels frais de déplacement et de repas du ou des formateurs. Toute prestation supplémentaire qui serait demandée par le Client au Centre de Formation Capeyron Nord sera facturée au Client en complément des prestations expressément décrites dans ces devis et propositions écrites de Formation et fera l'objet d'un règlement direct par le Client au Centre de Formation Capeyron Nord.

Les prix indiqués sur les devis et propositions écrites de Formation du Centre de Formation Capeyron Nord s'entendent hors taxes et doivent, le cas échéant, être majorés du taux de TVA applicable en vigueur.

Le prix des Formations et des éventuels prestations et/ou frais supplémentaires est payé à **30 jours à réception de la facture**.

Toute facture non réglée dans le délai d'un mois donnera lieu à l'application d'intérêts de retard au taux de trois fois l'intérêt légal. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire (art. L 441-6 et L 443-1 du code de commerce).

Tout retard de paiement d'une créance née à partir du 1er janvier 2013 entraînera outre les pénalités de retard, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

En cas de non-paiement total ou partiel de ses factures, le Centre de Formation Capeyron Nord se réserve le droit de suspendre l'exécution de sa mission, ce dont elle informera le Client en attirant son attention sur les conséquences éventuelles de cette suspension. En cas de suspension par le Centre de Formation Capeyron Nord de l'exécution de sa mission consécutivement au non-paiement total ou partiel de ses factures, aucune somme éventuellement déjà versée pour paiement de séances et heures de formation non encore dispensées ne pourra être remboursée. Dans le cas où ses factures resteraient impayées huit (8) jours ouvrables après une mise en demeure de payer, le Centre de Formation Capeyron Nord pourra mettre un terme à sa mission, sans que cette cessation ne donne lieu à remboursement, réduction de prix ou dédommagement au bénéfice du Client.

Toute somme restant impayée à son échéance produira de plein droit intérêts jusqu'à son parfait paiement au taux annuel de 10 %.

Le Client débiteur de la somme impayée sera également redevable de l'indemnité forfaitaire réglementaire pour frais de recouvrement de 40,00 euros. Si les frais de recouvrement effectivement exposés excèdent le montant de cette indemnité forfaitaire réglementaire, le Centre de Formation Capeyron Nord pourra réclamer une indemnisation complémentaire.

Prise en Charge par un Organisme Tiers

1. Demande de prise en charge

Lorsque le coût d'une Formation peut être, en tout ou partie, pris en charge par un organisme tiers tel qu'un OPCO, pour une demande de remboursement, il appartient au Client de former **une demande de prise en charge remboursement** auprès d'un organisme tiers compétent avant le début de la Formation, de s'assurer de la bonne fin de cette demande, d'en informer et d'indiquer au Centre de Formation Capeyron Nord par écrit l'identité, ainsi que les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques de cet organisme tiers.

2. Subrogation de paiement

Le Centre de Formation Capeyron Nord ne prend plus en charge les subrogations.

En cas de mise en place, exceptionnelle avec l'accord du Centre de Formation Capeyron Nord, d'une subrogation du Client par un organisme tiers tel qu'un OPCO pour le paiement de tout ou partie des sommes dues au Centre de Formation Capeyron Nord, les règles suivantes s'appliquent :

- Si l'accord de prise en charge et l'accord de subrogation de l'organisme tiers sollicité ne parviennent pas au Centre de Formation Capeyron Nord avant la première Séance de Formation, le prix de la Formation sera intégralement et personnellement facturé au Client, qui s'engage à le payer.
- En cas de prise en charge partielle du coût d'une Formation par un organisme tiers, la part du prix non prise en charge par cet organisme tiers est facturée directement au Client.

- En cas de non-paiement par un organisme tiers de la part du prix de la Formation qui lui incombe de régler directement au Centre de Formation Capeyron Nord en application d'un accord de prise en charge et d'un accord de subrogation, le prix de la Formation sera intégralement et personnellement facturé au Client, qui s'engage à le payer.

Communication par Voie Électronique

Le Client accepte que les informations et documents relatifs à la conclusion et/ou à l'exécution de tout contrat conclu entre lui et le Centre de Formation Capeyron Nord lui soient transmis par courrier électronique.

Situation Personnelle

Le Client s'engage, pendant toute la durée de la Formation, à informer spontanément le Centre de Formation Capeyron Nord de toute modification survenant dans sa situation et à fournir tous les documents et justificatifs correspondants.

Informatique et Libertés

Protection des données personnelles (RGPD) : Les données à caractère personnel recueillies par le centre de formation CAPEYRON NORD font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative, pédagogique et financière des formations (transmission possible aux financeurs et organismes de contrôle habilités). Elles sont conservées pendant 5 ans conformément aux obligations légales et Qualiopi. Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés modifiée, le client et les stagiaires disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données en écrivant à contact@caces-bordeaux.fr

Sous-Traitance

Le Centre de Formation Capeyron Nord peut décider de recourir à tous consultants extérieurs justifiant d'une compétence particulière eu égard à toute Formation commandée par le Client, sans toutefois qu'il en résulte une quelconque atténuation de la responsabilité du Centre de Formation Capeyron Nord à l'égard du Client.

Non-Sollicitation

Pendant toute la durée de toute Formation commandée par le Client et pendant une durée de douze (12) mois à compter de la cessation de cette Formation, le Client s'engage à ne pas, sauf accord préalable écrit du Centre de Formation Capeyron Nord, démarcher, directement ou par personne interposée ou pour le compte de tiers, tout salarié ou sous-traitant du Centre de Formation Capeyron Nord avec lequel il aurait été en relation dans le cadre de cette Formation, afin de le débaucher du Centre de Formation Capeyron Nord et/ou de lui proposer un emploi salarié, des fonctions de

consultant, de mandataire social, d'agent commercial ou de prestataire dans une quelconque entreprise.

Cette clause s'applique quelles que soient les fonctions exercées par le salarié ou le sous-traitant du Centre de Formation Capeyron Nord, et même si la sollicitation est consécutive à l'initiative d'un salarié ou d'un sous-traitant du Centre de Formation Capeyron Nord.

En cas de non-respect de cet engagement de non-sollicitation, le Client s'engage à verser au Centre de Formation Capeyron Nord une indemnité forfaitaire égale à dix-mille euros hors taxes (10 000,00 € HT) dans un délai de quinze (15) jours calendaires à compter de la première demande du Centre de Formation Capeyron Nord.

Confidentialité

Le Client s'engage à préserver la confidentialité des Supports Pédagogiques, ainsi que des autres informations et documents auxquels il et/ou tout Stagiaire pourraient avoir accès dans le cadre d'une Formation ou à l'occasion d'échanges intervenus antérieurement à une Formation.

Communication

Le Client accepte d'être présenté publiquement par le Centre de Formation Capeyron Nord comme son client. Il autorise le Centre de Formation Capeyron Nord à citer sa dénomination sociale, son nom commercial et/ou son enseigne commerciale, à représenter et reproduire ses logos et marques, à décrire la nature des prestations qu'il a commandées au Centre de Formation Capeyron Nord, et à citer les éventuels commentaires recueillis auprès des Stagiaires concernant une Formation. Cette autorisation est valable pour toute citation, représentation, reproduction et description sur le Site Internet, ainsi que sur les documents commerciaux et les documents internes du Centre de Formation Capeyron Nord.

Propriété Intellectuelle

Ni la participation d'un Stagiaire à une Formation, ni la remise au Client et/ou à un Stagiaire de Supports Pédagogiques, ni la faculté qui est le cas échéant donnée à ce Client et/ou à tout Stagiaire d'y accéder, n'emportent transfert au bénéfice du Client ou d'un quelconque Stagiaire des droits de propriété intellectuelle attachés aux Formations et aux Supports Pédagogiques.

Il est interdit au Client de céder, représenter, publier, reproduire et/ou modifier les Supports Pédagogiques. En outre, le Client se porte fort de l'engagement de tout Stagiaire à ne pas céder, représenter, publier, reproduire et/ou modifier les Supports Pédagogiques.

Tolérance

Aucune tolérance, quelle qu'en soit la nature, l'ampleur, la durée ou la fréquence, ne pourra être considérée comme créatrice d'un droit quelconque et ne pourra conduire à limiter, d'une quelconque manière que ce soit, la possibilité d'invoquer chacune des clauses des présentes CGS à tout moment, sans aucune restriction.

Responsabilité du Centre de Formation Capeyron Nord

Le Centre de Formation Capeyron Nord ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour manquement à l'une quelconque de ses obligations si ce manquement est imputable à un Client, à un Stagiaire, au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, à un cas fortuit ou de force majeure. Sont notamment considérés comme cas fortuit ou cas de force majeure exonératoire de responsabilité tous les faits ou circonstances qui ne pouvaient être raisonnablement prévus lors de la commande d'une Formation et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées.

Loi Applicable

Tout contrat conclu entre le Centre de Formation Capeyron Nord et un Client, ainsi que les présentes CGS et les conditions particulières de services d'acceptées par un Client sont soumis au droit français.

Litiges et Réclamations

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel. La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO: www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO - 197, Bd Saint-Germain 75007 PARIS.

Elles devront le cas échéant faire l'objet d'une notification écrite au Centre de Formation Capeyron Nord. En l'absence de solution amiable, les litiges seront de la compétence des juridictions de Bordeaux.

Signature du Client :